



275

Collectivités adhérentes



2012

Création de l'agence



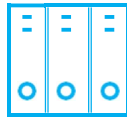
29

Agents au service des collectivités adhérentes



1450

Autorisations d'urbanisme instruites/an



+ 8000

Dossiers d'ANC instruits depuis 2012



118

STEP suivies chaque année



Eure-et-Loir Ingénierie



Eure-et-Loir Ingénierie, au plus près de vos projets

Proximité et expertise sont les caractéristiques de l'intervention d'Eure-et-Loir Ingénierie !

Au plus des près des communes et de leurs projets, le Conseil départemental offre un accompagnement sur-mesure autour de nombreux sujets.

De l'assainissement à la voirie en passant par l'urbanisme ou la maîtrise d'ouvrage, l'équipe d'une vingtaine d'experts assiste le réseau mutualisé des adhérents à ELI sur des points techniques, financiers, administratifs ou juridiques.

Cet établissement public administratif est le garant d'une expertise neutre et objective à votre service. Prenez le temps de découvrir nos missions et nos actualités, puis n'hésitez plus à prendre attache avec nous !

Christophe LE DORVEN
Président du Conseil départemental d'Eure-et-Loir



QU'EST-CE QU'ELI ?

Eure-et-Loir Ingénierie (ELI) a été créée à l'initiative du Département d'Eure-et-Loir en 2012 pour apporter une ingénierie publique de proximité aux collectivités euréliennes.

C'est un service mutualisé, les collectivités adhérentes peuvent ainsi bénéficier en fonction de leurs besoins, de l'expertise technique, juridique, administrative ou financière de l'Agence.

ELI est un établissement public administratif dont les services rendus à ses adhérents s'assimilent à des prestations intégrées (comme si vous faisiez appel à vos propres services).

Ainsi, depuis 2012, ELI apporte aux élus de notre département des réponses concrètes à leurs préoccupations quotidiennes afin de sécuriser leurs décisions et de les accompagner dans l'exercice de leurs responsabilités locales.

Eure-et-Loir Ingénierie
28008 Chartres cedex

02 37 23 59 28
contact@ingenierie28.fr

Toute correspondance doit être adressée à M. le Président d'Eure-et-Loir Ingénierie avec les références du service.

Septembre 2021

POURQUOI ADHÉRER ?

Adhérer à Eure-et-Loir Ingénierie, c'est :

- Disposer d'un service mutualisé apportant aux collectivités une expertise neutre et objective,
- Bénéficier des compétences d'une équipe pluridisciplinaire,
- Pouvoir choisir les missions auxquelles vous souhaitez adhérer.

COMMENT NOUS SOLLICITER ?

Une délibération de l'organe compétent (le conseil municipal ou le conseil communautaire) précisant la thématique dont votre collectivité souhaite bénéficier suffit pour bénéficier de l'expertise d'ELI.

QUELLES SONT NOS MISSIONS ?

ASSAINISSEMENT

Eure-et-Loir Ingénierie apporte un appui technique, du conseil et de l'information aux collectivités et aux différents acteurs dans les domaines de l'assainissement collectif et non collectif.



VOIRIE

Eure-Loir Ingénierie vous accompagne dans la gestion de votre voirie et la réalisation des études techniques routières.



URBANISME

Eure-et-Loir Ingénierie assure l'instruction réglementaire des demandes d'autorisation d'urbanisme pour le compte de ses collectivités adhérentes.



ASSISTANCE ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

Eure-et-Loir Ingénierie vous accompagne dans la vie quotidienne de vos collectivités en vous apportant son expertise en matière :

- Conseil juridique,
- Accompagnement à la commande publique,
- Rédaction d'actes administratifs liés au foncier,
- Conseil financier.

